



MONTEAUX

**L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE
UNE EXCELLENTE ANNÉE 2018**



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Janvier 2018

Bulletin N° 15 -YL



SOMMAIRE

Horaires de la mairie	Page 2
Le mot du maire	Page 3
Les travaux et investissements	Page 4
Informations générales	Page 6
Agglopolys/intercommunalités	Page 10
La vie de la commune	Page 12
Les activités associatives	Page 22
Mémoire des anciens	Page 28
Tarif salle associative et infos pratiques	Page 30-31



INFORMATIONS GÉNÉRALES



Régulièrement, vous pouvez consulter sur le site de la commune « monteaux.fr » des informations générales concernant les manifestations, cérémonies de la commune.

OUVERTURE DE LA MAIRIE ET PERMANENCES DES ÉLUS

Secrétariat : 02 54.70.22.28

Mardi : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Jeudi : 14h00 à 19h00

Vendredi : 10h00 à 12h00

Dernier samedi de chaque mois : 9h00 à 12h00

Le Maire : Yves LEHOUELLEUR : Aux heures d'ouverture du secrétariat et sur rendez-vous.

Les adjoints tiennent chaque mois une permanence :

1er adjoint, Jacques QUANTIN : chaque dernier samedi de 10h00 à 12h00

2ème adjoint, Claude HUON : chaque 1er mercredi de 9h00 à 11h30

3ème adjoint, Jean-Marie REUILLON : chaque 3ème lundi 17h30 à 18h30

4ème adjoint, Jean-Etienne PIGACHE : chaque 2ème mardi de 18h30 à 19h30

Ils seront en mesure de vous remettre divers documents administratifs, tels que : demande de permis de construire, etc....

CÉRÉMONIES 2018 : informations importantes

Les cérémonies des 8 mai et 11 novembre 2018 auront lieu :

- le 8 mai 2018 à **10h00 à Monteaux**

- le 11 novembre 2018 à **11h30 à Monteaux**

LE MOT DU MAIRE

Bonne année à vous, à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers, que cette année vous voit tous en bonne santé et qu'elle soit une année de bonheur et de réussite personnelle.

Que s'est-il passé tout au long de cette année ?

Les travaux effectués en 2017 vous sont rapportés dans les pages suivantes.

Pour les prévisions de travaux en 2018, voici les projets :

Installation d'un columbarium au cimetière, déplacement du monument aux morts (de la cour de la mairie vers la place Bernard de Montebise), pose d'un radar pédagogique route de Veuves, à l'entrée du bourg venant de Cangey avec passage protégé pour les écoles, réfection totale des blocs sanitaires de l'école et réfection de la chaufferie, remplacement de la 2ème porte de la cantine, création d'une sortie de secours pour les classes (plan Vigipirate), achat d'un nouveau barnum, achat de 20 tables en bois et de bancs pour les festivités, pose de caniveaux rue de l'abbé Pilté, goudronnage Rue des prés, réfection d'une partie de la voirie route de la Michollerie (2 purges).

Toutes les subventions ont été sollicitées: amendes de police ; DETR et DSR. Voici en quelques phrases les grandes lignes de notre action pour l'année à venir. Comme vous pouvez le constater, le travail et les projets ne manquent pas ! Il nous faudra sans doute fixer des priorités, causées par la diminution des dotations de l'Etat et des subventions, avec comme objectifs prioritaires l'amélioration de votre quotidien et de votre sécurité.

Pour nos écoles : nous avons opté pour la semaine de quatre jours qui semble mieux adaptée pour les enfants et les parents et qui permet de réaliser une économie non négligeable, réinvestie dans le confort des enfants dans les classes. Je remercie le SIVOS, la présidente Ginette Denis, la vice-présidente Françoise Yvonnet de Veuves et Isabelle Giraud de Mesland qui la soutiennent dans sa mission parfois difficile. Merci aux enseignants et au personnel des écoles qui préparent l'avenir de nos jeunes et je sais que cela exige un investissement total de leur part. Merci encore pour ce qu'ils font.

Merci à tous les acteurs économiques, artisans et commerçants.

Notre boucher Emmanuel Girouard, en arrêt maladie depuis 8 mois, est toujours souffrant et il manque énormément aux monthéobaldiens et aux habitués des communes avoisinantes. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. En accord avec le conseil municipal, nous allons prochainement mettre en œuvre un système, que je pense astucieux, pour relancer la fréquentation de nos commerces.

Nos associations sont au cœur de la vie de notre commune. Je tiens à les remercier pour leur bénévolat et pour les animations qu'elles organisent régulièrement les unes et les autres, pour les liens amicaux qui se créent grâce à vous avec, notamment, les sapeurs-pompiers et leur amicale, le comité des fêtes, l'association de gymnastique, l'association des parents d'élèves, l'association du temps libre et la société de chasse Monteaux-Veuves.

Merci à l'ensemble des **conseillers municipaux** pour la contribution qu'ils apportent à la vie de notre commune avec une mention particulière pour mes adjoints, pour leur implication permanente et quotidienne à votre service et merci aux **employés communaux**, administratifs et techniques, pour le travail effectué.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour 2018, à vous tous et à chacun.



TRAVAUX 2017

Conformément à ses engagements, la municipalité poursuit sa volonté d'assurer la protection du patrimoine, la réfection des chaussées, le bon entretien des immeubles municipaux, de la voirie et des fossés.

Les investissements 2017 se sont élevés à 238 444€ .

Pour faciliter la communication extérieure, la pose d'un auvent, l'électrification au dessus des panneaux d'affichage de la mairie et changement des vitres : 3 759€



ÉCOLE MISE EN SÉCURITÉ

Afin de sécuriser l'entrée et la sortie de l'école, en raison des emplacements nécessaires à la desserte des autobus, des bornes de sécurité ont été posées pour empêcher tout stationnement dans ce virage dangereux. De plus, dans le cadre du plan Vigipirate, des rideaux ont été achetés et une vidéo surveillance a été installée près de la grille de l'école. Merci de bien vouloir respecter ces nouvelles normes. Coût total 7567€. Ecole : divers travaux liés à la sécurisation du site et achat de rideaux : 6 645€



TRAVAUX DE VOIRIE

Pour poursuivre l'amélioration de la randonnée pédestre sécurisée de la Rue Saint-Denis à la Salle associative, après le carapate du champ de foire, puis le chemin des écoliers de l'église à l'école, la rue des Bouillères, la rotte de la maison de retraite a été aménagée, gravillonnée et paysagée, grâce à l'appui d'Agglopolys qui a offert des arbres adaptés sur ce site. Voici donc baptisé « Impasse du Riot », un tronçon supplémentaire au projet de cheminement piétonnier. Ravèlement du mur du parking Place du 19 mars : 1 089€ Remise à niveau des caniveaux Chemin des Jeunoux : 2 418€

Aménagement Impasse du Riot : 5 380€



CLOCHES DE L'ÉGLISE

Les cloches de l'église installées en 1859 lors de la construction de l'église Saint Pierre-Saint Paul étaient supportées par un axe de bois rendant leur utilisation dangereuse. C'est pourquoi, plutôt que de remplacer ces pièces très coûteuses, il est apparu opportun de les électrifier. Electrification des cloches de l'église : 7 186€



SALLE DE RÉUNION Abbé Pilté (3 rue de l'Abbé Pilté derrière la mairie)

Cette salle sera utilisée par la mairie comme bureau de vote et salle de mariage. Elle sera louée aux associations et autres personnes selon le règlement établi.

Création d'une porte de sécurité et d'accès aux personnes à mobilité réduite salle « Abbé Pilté ». Achat de chaises pour les mariages.

Création de toilettes publiques rue Abbé Pilté (avec accès pour personnes à mobilité réduite) :

Coût des opérations : 9737€



ENFOUISSEMENT DES LIGNES



Le Conseil Départemental de Loir-et-Cher a décidé de moderniser le territoire en rendant un meilleur service au public par la transformation numérique pour permettre à tous de suivre ses dossiers comme ses centres d'intérêts.

La Commune a saisi l'opportunité de l'enfouissement de la fibre « ADSL Haut débit », par le Syndicat Loir-et-Cher et Indre et Loir numérique pour améliorer le cadre de vie du village en supprimant –dans une première tranche- les poteaux, réverbères, fils électriques et téléphoniques.

Le Conseil municipal renouvelle ses remerciements à tous pour la patience dont ils ont fait preuve et en particulier les riverains et écoliers.

Le Syndicat interdépartemental a pris à sa charge le coût des tranchées et des fourreaux, la commune une partie de l'éclairage 178 791€, subventionnée par la dotation de solidarité rurale pour 40% et le Syndicat d'électrification SIDELC subventionne pour 80% l'éclairage public. (137 940€).

ÉQUIPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES



Aménagements du local technique : 3 639€
Débroussailleuse thermique : 1 189€
Motobineuse thermique : 400€
Barnum et oriflammes : 1 568€
Aménagement des barnums avec
2 tablettes-bar : 489€
Plaques de rue : 803€
Logiciel informatique : 607€



INVESTISSEMENTS pour 2018

Mise aux normes de l'école de la rue de la vallée :

Réaménagement total des sanitaires avec création d'une toilette pour personnes à mobilité réduite environ 71 280 € TTC

Autres travaux :

Rue des prés : 10 524€ TTC

Renforcement de la chaussée route de la michollerie pour cause d'affaissement environ : 9 900€ TTC

Création d'un colombarium au cimetière.

Déplacement du monument aux morts pour des raisons de sécurité

Poursuite de la sensibilisation à la vitesse par la pose d'un radar pédagogique à installer route de Veuves.

Arbres et arbustes : 2439€ TTC

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ÉTAT CIVIL : NOUVEAUTÉS LA MAIRIE A VOTRE SERVICE

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI)

Depuis mars 2017, les modalités d'obtention de la Carte d'identité ont changé, elle est devenue biométrique afin de garantir la sécurité numérique du document administratif.

Elle a une validité de 15 ans.

Documents nécessaires à la réalisation de la CNI :

Justificatifs d'état civil et de nationalité,

Justificatif de domicile (quittance EDF, facture de téléphone,

Avis d'imposition TH ou TF) au nom du demandeur, 2 photos d'identité,

Timbre fiscal (en cas de perte).

Mairies délivrant la CNI :

Seules les mairies équipées du « Dispositif de Recueil » peuvent délivrer les cartes d'identité. Sur le département du Loir et Cher, 13 mairies* sont actuellement équipées, les plus proches de Monteaux étant celles de Blois et de Montrichard. Cependant, vous pourrez vous rendre dans n'importe laquelle des 13 mairies du département ou d'autres départements.

(* Blois (02 54 44 50 50) , Contres, Mer, Mondoubleau, Montoire, Montrichard, Oucques, Romorantin, Saint Aignan, Salbris, Selles sur Cher, Vendôme et Vineuil).

Démarches à effectuer :

2 possibilités vous sont offertes :

Soit, vous prenez rendez-vous avec une des mairies DR en apportant les documents nécessaires à la réalisation de votre carte d'identité,

Soit, vous faites une pré-demande en ligne en créant un compte sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés à partir de votre domicile, site où vous choisirez votre « mairie DR ». Un numéro vous sera alors attribué ce qui permettra à l'agent de la « Mairie DR » de récupérer les informations enregistrées. Vous pourrez joindre les photos et pièces justificatives.

Afin de maintenir un service de proximité, la mairie vous expliquera la démarche à suivre pour effectuer votre pré-demande en ligne.

Un déplacement dans la mairie DR choisie est OBLIGATOIRE pour la prise des empreintes au dépôt de la demande MAIS AUSSI pour y déposer les justificatifs et récupérer la carte d'identité.

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Tous les véhicules terrestres à moteur (voiture particulière, 2 roues et scooter, y compris de moins de 50 cm³, moto, quad, cyclomoteur, tricycle, quadricycle, camping-car, camionnette, tracteur et autre engin agricole), ainsi que les remorques dont le PTAC est supérieur à 500 kg (y compris les remorques agricoles), doivent être immatriculés pour circuler sur la voie publique.

Depuis le 1/11/2017, Il n'est désormais plus possible d'effectuer la démarche en se rendant à la préfecture (ou sous-préfecture) ou par courrier : la démarche s'effectue à présent **en ligne** sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)

<https://ants.gouv.fr/>

<http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Demarches-administratives/Cartes-grises>

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie. **Pour pouvoir le conclure**, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer, en fournissant certains documents. **L'enregistrement des pactes civils** de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).

Cependant, cet enregistrement peut toujours se faire auprès d'un notaire.

Lien vers la préfecture

<http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Demarches-administratives>



Le site de Monteaux a reçu 2516 visites d'environ 2mn chacune pour l'année 2017



Les pages les plus visitées ont été :

- 1° la rubrique « salle des fêtes »
- 2° la rubrique « associations communales »
- 3° la rubrique « manifestations et festivités »

Le nombre de pages consultées sur notre site est de 2,43 par session. En terme de fréquence, 30% sont des habitués et 70% des nouveaux.

Dès lors qu'une date de cérémonie ou manifestation sur la commune est transmise en mairie, elle fera l'objet d'une inscription sur celui-ci après validation.

INSCRIPTION DES JEUNES DIPLÔMÉS / RECENSEMENT

La Municipalité organise chaque année une réception des jeunes diplômés

de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire et professionnel.

Afin d'honorer les bénéficiaires, les jeunes doivent avant le 30 septembre 2018 où dès qu'ils en ont connaissance :

- *S'inscrire, auprès du secrétariat de mairie aux heures d'ouverture
- *Présenter la photocopie du diplôme obtenu ou du relevé de notes ainsi qu'un justificatif de domicile.



RAPPEL : LE RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Le recensement est une obligation légale qui doit être accomplie à la mairie dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire. L'attestation de recensement délivrée par la mairie n'est plus le document qui justifie de la situation du jeune au regard des obligations du service national.

Désormais, seul le **certificat JDC** (journée défense et citoyenneté) ou un **certificat d'exemption** est demandé pour des épreuves d'examen scolaire, concours ou permis de conduire. Ils ne pourront être obtenus que si les jeunes (hommes ou filles) ont été recensés auprès de leur mairie.

Il s'agit donc d'une démarche civique essentielle qui peut exposer les jeunes administrés, et ce jusqu'à leur 25 ans, à des difficultés en cas d'inobservation du délai légal évoqué.



RAPPEL CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2018

Afin de marquer avec la solennité qui s'impose le centième anniversaire de la cérémonie du 11 novembre 1918, la Commune organise avec la participation de la Direction Culture et Lecture publique du Conseil Départemental, une première exposition avec des panneaux qui retraceront en BD l'effort de guerre des Américains en Loir-et-Cher. Celle-ci sera visible le **8 novembre 2018** dans la salle de réunion de l'Abbé Pilté, en ouverture à la cérémonie du souvenir au Monument aux Morts de Monteaux du **11 novembre 2018**. Une seconde exposition, ouverte le **15 novembre 2018**, abordera l'histoire et le patrimoine et permettra de retracer ces années terribles de la Grande Guerre avec l'appui pédagogique du Conseil Départemental de Loir-et-Cher.

Les vitrines de la Mairie sécurisées accueilleront des souvenirs de la Guerre 14-18, objets personnels, enveloppes en Franchise militaire, photographies, blagues à tabac, képis, casques, titres militaires, douilles, médailles, revues d'époque, etc... Si vous souhaitez apporter votre contribution vous serez les bienvenus et participerez ainsi à faire vivre notre Commune.

HORAIRES DÉCHETTERIE CHOUZY SUR CISSE

Les horaires d'ouverture de la déchetterie sont désormais :

Matin : 9h – 12h30 / Après-midi : 14h – 17h30

Fermeture le mercredi après-midi, le jeudi, le dimanche et jours fériés

Attention ! derniers entrants acceptés 10 minutes avant la fermeture soit 12h20 et 17h20

Route de Coulanges à Chouzy/Cisse Tél : 02.54.20.47.85

Les 6 autres déchetteries de l'agglo sont sur www.agglopolys.fr horaires déchetteries.



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

La collecte a lieu chaque **VENDREDI** matin de 5h à 12h30 **depuis le 10 février 2017.**

Sauf les 4/05 et 28/12, la collecte aura lieu le lendemain.

Le bac doit donc être sorti la veille à partir de 19h.

Une fois collectés, les bacs doivent être retirés de la voie publique au plus tard le lendemain de la collecte, avant midi pour ne pas entraver la circulation des piétons sur les trottoirs.

Le bac ne doit pas comporter de déchets verts, de gravats, de déchets toxiques, de déchets électroniques et de déchets liquides.

Pour des raisons d'hygiène, il est conseillé de mettre les déchets dans des sacs fermés avant de les déposer dans les poubelles individuelles.

Les sacs, cartons et autres déchets déposés autour des poubelles ne sont pas collectés.

Pour obtenir un bac ou le faire réparer : un seul numéro le 02 54 58 57 57 ou www.agglopolys.fr

TRAVAUX DE JARDINAGE ET DE BRICOLAGE

Il est rappelé que les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par les particuliers ne doivent pas causer une gêne pour le voisinage et **peuvent être effectués** :

- les jours ouvrables de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 19H00
- les samedis de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00
- les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00



RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

ATTENTION SUITE AU CHANGEMENT DE CALENDRIER DE LA DÉCHETTERIE DE CHOUZY SUR CISSE

Le ramassage des objets encombrants par les employés techniques de la commune a lieu le

premier mardi des mois de JUIN et de DÉCEMBRE **pour les personnes dépourvues de véhicules** .

Téléphoner au moins deux jours avant à la Mairie au 02 54 70 22 28 pour l'enlèvement des encombrants à domicile, sauf gravats, déchets verts et tout objet recyclable entrant dans le tri sélectif municipal.

Aucun autre encombrant ne sera ramassé !

DÉNEIGEMENT/ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Par temps de neige, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige sur les trottoirs au droit de leur maison, suffisamment pour permettre le passage des piétons.

(Arrêté municipal n°37 du 20/12/2011)

En cas de verglas, ils sont tenus de mettre du sable afin de prévenir les chutes .

De plus, il faut éviter l'emprise régulière de la végétation privée qui empiète sur le domaine public y compris les sentiers, sous peine d'engager votre responsabilité. Enfin, il appartient aux propriétaires de désherber devant chez eux.



COMPORTEMENT DANGEREUX, ATTENTION !

CONTRÔLE DE LA VITESSE A LA BESNERIE :

Des riverains ont ressenti une vitesse excessive à certain endroits. La commune a loué durant 8 jours un enregistreur, avant la pose du radar pédagogique, qui n'a révélé aucun dépassement anormal pendant la journée, à l'exception d'une seule infraction vers 1h00 du matin.



COMPORTEMENT DES PIÉTONS / ACCES AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

Dans un souci de sécurité il est impératif de vérifier avant de traverser la chaussée, surtout en période de visibilité réduite (matinée, nuit d'hiver, brouillard etc...) qu'aucun véhicule n'est présent, l'usage des écouteurs, des téléphones réduisant fortement l'attention à l'environnement. Le port d'un gilet fluorescent ou d'une brassière est vivement recommandé, pour attirer l'attention des conducteurs

ÉLAGAGE

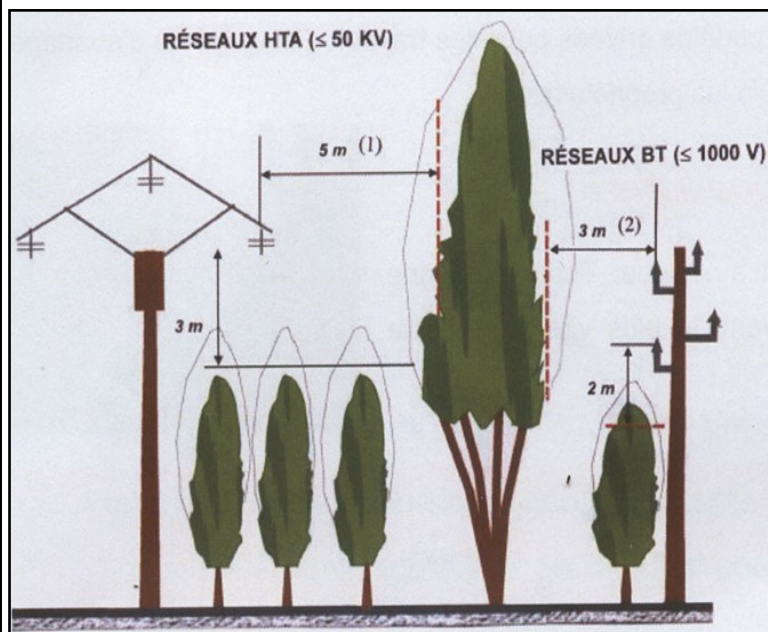
L'élagage à proximité des lignes électriques aériennes

Le propriétaire doit veiller aux distances de plantation sous et aux abords des lignes électriques.

Le propriétaire doit laisser l'accès à la zone d'élagage.

En cas de chute d'arbre sur une ligne électrique, le propriétaire ou le locataire, en tant que gardien de l'arbre, est présumé responsable des dommages causés à la ligne.

Arbre	Ligne	Responsabilité
Domaine privé	Domaine privé	ERDF Si la plantation est antérieure à la ligne Le propriétaire de l'arbre Si la plantation est postérieure à la ligne
Domaine privé	Domaine public	Le propriétaire de l'arbre
Domaine public	Domaine public	ERDF Si la plantation est antérieure à la ligne La collectivité, propriétaire de l'arbre Si la plantation est postérieure à la ligne



EMPLOI « JOB 41 » <https://www.job41.fr/>

Vous êtes allocataire du RSA en Loir-et-Cher ?

Bienvenue sur Job 41.

Job 41 est une initiative innovante **du Conseil départemental de Loir-et-Cher**, un site local d'emploi qui met en relation les bénéficiaires du RSA et les entreprises qui recrutent.

En chiffre c'est : 1000 postes disponibles chaque jour, 1900 allocataires inscrits, 1115 mises en relation générées entre candidats et employeurs, 170 embauches depuis janvier 2017.



VIE PRATIQUE

Les informations des associations et/ou des services privés, de nature à vous faciliter la vie quotidienne et à vous permettre de vous informer en temps réel, ne seront plus reportées dans les bulletins municipaux.

Vous trouverez les liens des organismes ci-dessous à partir de notre site :

- ADMR d'Onzain tél : 02 54 33 43 00
- Don du sang : tél : 06 82 60 28 91 (président M. FRETTE)
- « Les p'tits futés » centre de loisirs, tél : 06 23 83 49 47
- « Confiez-nous » à Onzain (entretien-bricolage), tél : 02 34 35 90 71
- ALZHEIMER <http://francealzheimer41.blog4ever.com/>
- DEPISTAGE CANCER <http://www.depistage-cancer.fr/centre/adoc-41>
- ADOC 41, association agréée par le Ministère de la Santé, l'Institut National du Cancer et les Caisses d'Assurance Maladie, organise depuis 2004 le dépistage du cancer du sein et depuis 2008 celui du cancer colorectal.

INTERCOMMUNALITÉS

AGGLOPOLYS



GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)



La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique crée une compétence ciblée et obligatoire relative à la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, et l'attribue aux communes et à leurs groupements.

Jusqu'au 31/12/2017, l'entretien et la restauration des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les crues incombaient à tous les niveaux de collectivités.

Les régions, les départements, les communes et leurs intercommunalités pouvaient s'en saisir, mais aucune de ces collectivités n'en était spécifiquement responsable.

Au 1er janvier 2018, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi) est devenue une compétence obligatoire d'Agglopolys.

Pour financer leurs projets, Agglopolys bénéficiera d'importants crédits au titre du Feder, du fonds « Barnier » et des aides de l'agence de l'eau.

La loi permet à Agglopolys d'instaurer une taxe, fiscalisée sur les bases locales.

MÉDIATHÈQUE D'ONZAIN/AGGLOPOLYS

Les horaires : Mercredi et samedi : 9h - 12h / 14h - 18h et le Jeudi : 14h - 19h

3 rue du Vieux Moulin - 41150 Onzain

Tél. 02 54 20 78 00

PAYS DES CHATEAUX

Le Pays des Châteaux, c'est quoi ?

Créé en 1997, le Syndicat Mixte du Pays des Châteaux réunit la Communauté d'Agglomération de Blois, la Communauté de communes du Grand Chambord et dès le 1^{er} janvier 2018 la Communauté de communes Beauce Val de Loire.

Il sert à quoi ?

Le Pays des Châteaux favorise l'émergence de projets locaux en associant acteurs publics (intercommunalités, communes) et privés (associations, entreprises) à l'échelle du bassin de vie de Blois, dans une logique de développement territorial. Pour cela, il se trouve à l'interface entre les porteurs de projets et les services de l'Etat, de la Région, du Département et des organismes consulaires.

Le Pays assume la compétence accueil, promotion et commercialisation touristique dans le cadre d'une convention avec l'Office de Tourisme Intercommunautaire Blois - Chambord.

En outre, le Pays apporte un accompagnement des collectivités territoriales sur la gestion énergétique de leur patrimoine : isolation, énergie renouvelable, mobilité, éclairage public... Des crédits de l'ADEME viennent d'être obtenus pour subventionner entreprises, associations et collectivités sur des installations de production de chaleur renouvelable (bois énergie, géothermie, solaire thermique).

Enfin, le Pays des Châteaux conduit diverses missions de prospective, de retour d'expériences et de conseil dans les domaines de l'aménagement du territoire, l'énergie, l'environnement, l'alimentation ou encore les services à la population.

Les 5 missions du Pays des Châteaux :

1. Coordonner les acteurs publics et privés, en faveur d'un développement local partagé
2. Contractualiser avec la Région Centre - Val de Loire
3. Organiser un pôle d'excellence touristique
4. Soutenir le développement du monde rural par le programme européen LEADER
5. Assurer une mission de conseil et d'assistance aux porteurs de projets



Plus d'informations sur : www.paysdeschateaux.fr

INTERCOMUNALITÉ ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Renouvellement des aides à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif sur le territoire de la communauté d'agglomération

Nouvelle opération 2018-2019

Critères d'éligibilité :

- Pas de restriction géographique : tout le territoire de la communauté d'agglomération est concerné
- Installations identifiées comme présentant un danger pour la santé des personnes ou un risque environnemental avéré
- Installations réalisées avant octobre 2009, et liées à une habitation dont le bénéficiaire final était déjà propriétaire au 1er janvier 2011

Modalités :

- Les devis de travaux déposés au plus tard le 31 décembre 2018, sont à réaliser dans l'année
- Le taux de subvention études et travaux est de 60 % d'un coût plafond de 8 500€ TTC par installation
- La subvention de l'animation de l'opération est de 240€ HT par dossier ayant abouti à une réhabilitation—Les particuliers restent maîtres d'ouvrage privés des études et des travaux de réhabilitation

Organisation Pilotage de l'opération : AGGLOPOLYS

Besoin d'un raccordement ou d'un débouchage ?

Besoin de connaître le tarif pour un assainissement non collectif ?

Service aux particuliers (SPANC): **appelez le 0 806 000 139.**



VERS UN NOUVEAU DOCUMENT D'URBANISME : PLUI-HD

Un **groupe de travail de l'unité géographique ONZAIN/CHAUMONT** a été constitué dès 2015 pour réfléchir ensemble à l'élaboration des documents d'urbanisme.

Il comprend les communes de CHAMBON-SUR-CISSE, CHAUMONT-SUR-LOIRE, VALENCISSE (Chouzy sur cisse, Seillac, Molineuf, Coulanges, et Chambon sur Cisse), MESLAND, MONTEAUX, VEUZAIN sur Loire (Onzain et Veuves), RILLY-SUR-LOIRE.

Les communes ont voulu s'inscrire dans une recherche d'équilibre entre les choix de protection et les options de développement indispensables à l'attractivité de leur territoire, habitat, commerces, artisanat, exploitations agricoles, tourisme et activités associatives et culturelles.

Les communes composant cette unité géographique ont décidé dès le début de la démarche de se constituer en groupe de travail afin de partager une analyse de leur territoire et acquérir une habitude de travailler ensemble, en amont de la mise en œuvre légale de la démarche d'élaboration du PLUi-HD. Outre les maires de chaque commune, participent au groupe de travail les élus désignés par chaque conseil municipal. C'est ainsi que le groupe de travail **analyse tous les deux mois** environ les atouts (dont les paysages, commerces , artisans et patrimoine), mais aussi les contraintes urbanistiques (zones de protections, inondations, risques naturels) communs à la Vallée de la Cisse et à la présence de la Loire. Il fait valoir auprès d'Agglopolys les caractères spécifiques de nos communes. Pour **Monteaux, déterminés à sauvegarder l'identité communale, hameaux et centre bourg**, nous avons fini l'inventaire des terrains à bâtir et avons discuté la composition du compte foncier communal, parcelle par parcelle, avec les services d'urbanisme d'Agglopolys et le prestataire chargé de la rédaction des documents d'urbanisme.



Nous **défendons vos droits à construire, la qualité de vie et les intérêts de la Commune.**

Enfin, n'oubliez pas qu'un **registre de concertation** est à votre disposition à la mairie aux heures d'ouverture, pour consigner vos souhaits pour l'habitat, l'aménagement du territoire et les déplacements, **pour construire ensemble l'avenir.**

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE (SMBCisse)

Préférez l'eau du robinet à l'eau en bouteille !

En route pour de nouvelles habitudes !

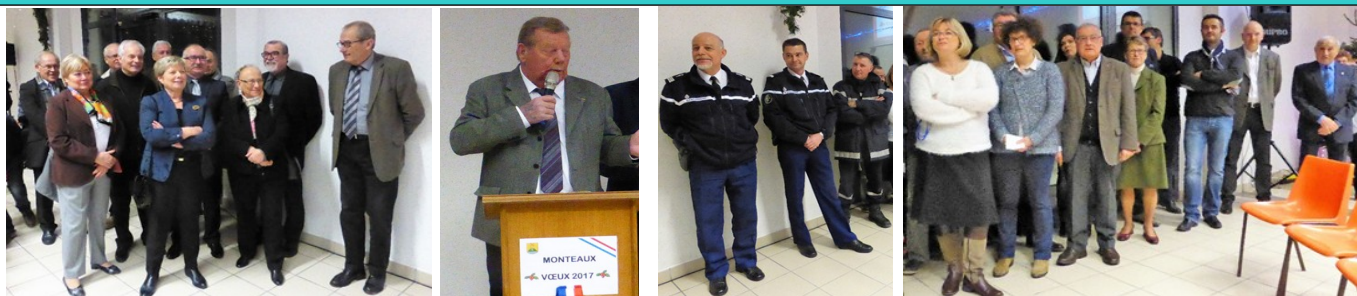
Battez l'eau du robinet, c'est à déchet et sans les moelles que l'eau en bouteille.

Plus de 1000 communes !

Le **Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse** et de ses affluents, installé à Herbault, réunit désormais les cinq Syndicats (Syndicat de la Haute Cisse, SIERACMA et SIERACLA pour le Loir-et-Cher ainsi que le Syndicat de la Cisse 37 et de la Remberge pour l'Indre & Loire) qui jusque là géraient la Cisse séparément.

MONTEAUX 2017 en 12 MOIS D'IMAGES

VŒUX du 13 janvier



Dans une salle comble Yves Lehouelleur, maire, a présenté ses meilleurs vœux au seuil de cette nouvelle année. Entouré du Conseil municipal et de nombreux élus des communes avoisinantes, après avoir brièvement décrit les travaux de l'année 2016, le maire a esquissé les grands investissements à venir : début des enfouissements du réseau téléphonique et électrique, création de toilettes publiques aux normes, mise en sécurisation des cloches de l'église, réfection paysagère du Chemin du Riot et démarrage du plan d'urbanisme. Dans les bonnes nouvelles 2017, il a souhaité la bienvenue au boucher M Girouard, rappelé que les commerces étaient indispensables à la vitalité du village et a annoncé une nouvelle baisse de la taxe foncière et de la TFPNB. La Vice-présidente du Conseil départemental, Catherine Lhéritier, a tenu à souligner l'effort soutenu effectué pour les routes, le collège et le haut débit dans nos communes rurales. Enfin, le vice-président d'Agglopolys maire de Veuzain Pierre Olaya, a informé les invités de la baisse du taux de la taxe sur les ordures ménagères.



JEUNES DIPLÔMÉS A L'HONNEUR



Comme l'année dernière, le travail scolaire et universitaire de 11 jeunes a été valorisé en mettant à l'honneur leur réussite aux examens. Le maire a ensuite invité les participants à partager un buffet festif servi par les conseillers municipaux.



GOÛTER DES ANCIENS 08 janvier

Moment très attendu que les vœux aux anciens présentés par le maire aux 90 présents, qui dans son allocution a tenu à leur rendre « *Vous avez beaucoup donné tout au long de votre vie, la société se doit de vous le rendre* ». Au programme, chansons des années 60-70 avec animation par un disc'jockey, pause avec dégustation de galettes servies par les conseillers municipaux. Le conseil municipal a honoré ses doyens : Mme Marie-Thérèse Picard 102 ans, Paul Bétremieux 94 ans et Mme Tamara Lligier, puis une rétrospective par video-projecteur sur 4 années des reportages sur les retraités présents des années passées était affichée en toile de fond, reprise des chansons classiques Brel, Brassens, etc... , et enfin quelques pas ont été esquissés sur la piste de danse.



GALETTE À LA MARPA 20 janvier



Bonne humeur et vieux souvenirs ont accompagné la galette des Rois 2017



SAINT VINCENT 22 janvier

Renouant avec la Tradition depuis l'an passé, la *Confrérie des Compagnons de Grandgousier Touraine Mesland*, a célébré son saint patron, Saint Vincent, en l'église de Monteaux le 22 janvier dernier. Pendant l'office, co-célébré par le père Jean Petit et le prêtre franciscain « frère Ambroise », les nombreux participants ont invoqué ce saint protecteur des récoltes qui possède dans l'église de Monteaux (construite de 1856 à 1859) une chapelle, spécialement dédiée au diacre, construite avec les dons des vignerons de la paroisse. Puis invités par la Confrérie à se rendre à la suite de la bannière au vin d'honneur, en présence de Catherine Lhéritier vice-présidente du Conseil départemental et des maires d'Onzain et de Monteaux, les participants et les vignerons levèrent le verre de l'amitié dans la nouvelle salle de réunion Rue de l'Abbé Pilté, en souhaitant de meilleures conditions climatiques qu'en 2016.



RANDO DES COPAINS DE DAVID 5 mars

Ce sont 57 randonneurs-vététistes qui ont participé par un temps froid et pluvieux sur 3 circuits de 20, 30 ou 43 km à la « **rando des copains de David** ». Il fallait être particulièrement sportif et motivé pour braver dès 7h30 ce « temps exécrable » aux dires de plusieurs participants. Un ravitaillement au Clos des oiseaux à Veuves a été accueilli avec satisfaction avec ses boissons chaudes et sa restauration, tandis que celui du lavoir de Mesland a vu moins de participants soucieux de reprendre des forces. Bien entendu, en raison d'un terrain extrêmement boueux, le poste de lavage des vélos a été le bienvenu . . .



FRESQUE EN HOMMAGE AU CORPS DES POMPIERS 7 mars



Réalisée par l'artiste CBSH (DECORISSIMO 06 85 78 77 18), après rénovation des bâtiments annexes de la mairie, cette fresque est destinée à rappeler l'emplacement de la pompe à bras des sapeurs pompiers de Monteaux, dont le corps fut crée il y a 150 ans.



103 PRINTEMPS POUR MME PICARD 10 mars



C'est avec beaucoup de vivacité que Mme Marie-Thérèse Picard, institutrice en retraite, a fêté ses 103 ans à la MARPA de Monteaux. Le maire a rétrospectivement constaté, en lui offrant un bouquet de fleurs au nom de la municipalité, que née en 1914 « *vous avez connu deux guerres mondiales, un crack boursier en 1939, le premier homme lancé dans l'espace puis sur la lune, et surtout mai 1968 et les évolutions techniques* ». Avec son mari, Louis et ses deux enfants, ils ont vécu à Pocé-sur-Cisse, rappelait le maire de cette commune qui avait tenu à être présent, avant que Mme Picard ne rejoigne la maison de retraite en 2007. Elle a soufflé ses 103 bougies en compagnie notamment d'une petite fille- de 3 ans (100 ans d'amplitude !), puis s'est mise au piano en mélomane avertie. L'après-midi s'est poursuivi par un concert de Marie-Pierre Carlier avec Chopin, Ravel . . . « *Votre longévité nous laisse en droit d'espérer. . . et ceci peut-être grâce au bon air de Monteaux* » a conclu Yves Lehouelleur.

CARNAVAL DES ÉCOLES 18 mars



Organisé par les parents d'élèves de Monteaux, Mesland et Veuves, en milieu d'après-midi, le carnaval avait pour thème cette année l'air et le cirque. Bien entendu, nombreux furent les clowns petits et grands à égayer le parcours de rires et de confettis. Une collation fut offerte à tous à la salle associative vers 17 heures, après une halte place Bernard de Montebise.



CÉRÉMONIE DU 19 mars



Cette cérémonie qui marque 55 ans après, l'arrêt officiel des combats de la Guerre d'Algérie « *est le symbole d'un évènement historique qui fut accueilli*

avec soulagement par une grande majorité de nos compatriotes » a précisé le maire dans son allocution, rendant hommage aux combattants de toute l'Afrique du Nord. Après lecture du message du secrétaire d'Etat par Florian et celui du président de la FNACA par Roger Marmion, le maire a conclu que cette commémoration tournée vers l'avenir « *devait exprimer notre volonté d'apaisement et de réconciliation entre deux pays qui comptent une si longue histoire commune* ».

AG DE L'AMICALE DE LA BRIGADE DES SAPEURS POMPIERS DE PARIS DU LOIR ET CHER 9 AVRIL

Réunis pour la première fois depuis sa création à Monteaux, l'ABSPP 41 a tenu son assemblée générale dans la salle de réunion des associations. Au programme, réflexions sur l'avenir de l'amicale, l'organisation de l'année et le choix d'un futur président. Les épouses ont de leur côté tout en visitant l'église, découvert l'histoire du village de l'ermite de la Fontaine Saint Pierre à celle des châteaux, des écoles et de la mairie. A l'issue, en présence du public, une cérémonie à la mairie a rendu hommage aux sapeurs-pompiers « morts au feu » pour la France en 1914-1918. Après les discours rendant hommage aux soldats du feu, le maire a invité l'ensemble des présents à venir visiter les matériels exposés au centre de secours Monteaux-Mesland et a assister à une remise de médailles de la

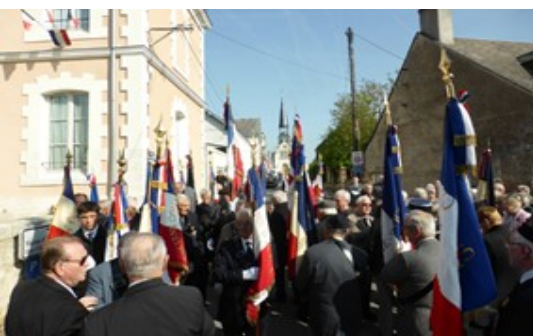


Fédération nationale des sapeurs-pompiers (dont le maire de la commune pour ses 31 ans de services de lutte contre les sinistres). Enfin le maire a remercié chaleureusement les pompiers de Monteaux-Mesland de leur présence, particulièrement sollicités en ce moment et a invité les participants à partager le verre de l'amitié dans la cour de la mairie.



INAUGURATION PLACE DU 19 MARS 1962 LE 22 avril

La date du 19 mars est désormais la journée nationale en hommage aux morts en Algérie, aux termes de la loi de décembre 2012. La Commune a choisi une petite place, réalisée par les personnels communaux et une entreprise de la commune pour la maçonnerie, bien située au cœur du village, entourée de commerces et très fréquentée. L'importance de la participation à cette cérémonie par de très nombreux élus et habitants, prouve que nous sommes fiers d'honorer le devoir de mémoire. Après, un défilé de la mairie pour une mise en place impressionnante par le nombre de drapeaux présents, les discours de paix, les dépôts de gerbes, la sonnerie aux morts et une minute de silence, la Marseillaise reprise par tous, le maire a invité tous les participants à suivre les drapeaux pour partager à la mairie un moment convivial.



CÉRÉMONIE DU 8 mai



Cette année le maire a rappelé les conditions de la reddition signée le 8 juin 1945 à Berlin et l'héroïsme des habitants qui dans notre commune ont combattu les armées nazies. Après le dépôt de gerbe, retentit le chant des partisans. Puis les enfants dirigés par la directrice ont entonné la Marseillaise. La population fut ensuite conviée à partager un vin d'honneur.

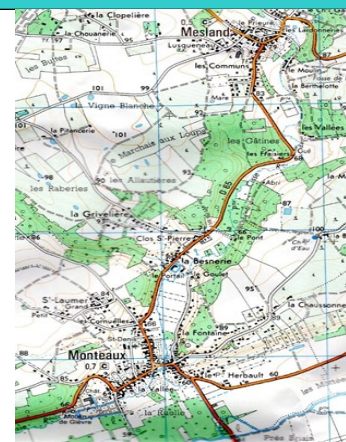
RANDO DE LA MARGUERITE 25 mai matin



L'association « Vallée de la Cisse » organisait en matinée sa traditionnelle randonnée du jour de l'Ascension, avec un départ dès 8H00 de la salle associative. En direction d'Onzain pour un parcours de 15 km, de Monteaux pour 10 km, de Veuves pour 13, 5 km et de Mesland pour 18 km. Les participants nombreux ont pu découvrir les paysages de la vallée de la Cisse et se restaurer à mi-parcours.



VISITE DU VILLAGE 25 mai après-midi



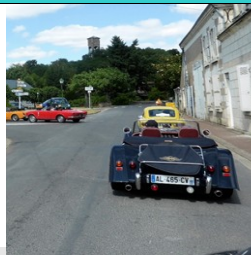
Rendez-vous était pris le 25 mai à 14 heures sur le parking du cimetière pour une découverte de la commune de Monteaux. Organisée par le Conseil d'administration de l'Association Vallée de la Cisse qui regroupe les maires de 18 communes et les historiens locaux du Bulletin de la Vallée de la Cisse, le programme comprenait les vestiges de l'ancienne église, la pierre tombale du seigneur de Valenciennes, la tombe de la famille de Marin-Desbrosses, et celle du colonel Rol-Tanguy, la légende de la fontaine Saint Pierre, les extérieurs du château du Portail, une histoire des Cisses, et un aperçu sur la construction de l'église du bourg, de la mairie-école et du monument aux morts. La découverte s'achevait par le verre de l'amitié offert par la municipalité.

FÊTE DES ÉCOLES 26 juin

Organisée par l'Association des parents d'élèves du syndicat intercommunal à vocation scolaire de Mesland-Monteaux et Veuves, la fête des écoles qui se déroulait à Mesland, a conquis les nombreux parents venus assister aux spectacles de qualité, profiter des stands et en particulier de la buvette. Les bénéfices réalisés iront directement aux activités scolaires.



ELLES SONT PASSÉES VERS CHAMBORD 25 JUIN



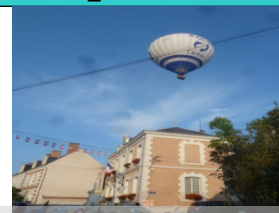
FÊTE NATIONALE 14 juillet

Après le défilé traditionnel, place aux jeux pour les enfants, à la dégustation des chouennes monthéobaldiennes, au dîner sous les barnums servi par l'amicale des sapeurs-pompiers ou tiré du panier pour un repas républicain, à la retraite aux flambeaux, au feu d'artifice tiré par les agents communaux cette année à l'entrée du bourg pour des raisons de sécurité et au bal populaire.



LA BROCANTE, UN MOMENT INDISPENSABLE 4 septembre

La 28^{ème} brocante «Michel Cholet» organisée par le Comité des fêtes, a été encore une fois une réussite, «l'essentiel était de participer»; l'entrée et le parking bien ordonnés étaient gratuits. Les moules-frites, grillades, crêpes et buvette ont donné toute satisfaction aux chalandes et aux participants, sans oublier le manège pour les enfants.



REMISE MÉDAILLE D'HONNEUR M.LEROY 11 septembre



La médaille d'honneur de la commune a été remise à Maurice Leroy, député, en sa qualité d'ancien président du Conseil Général de Loir-et-Cher, puis du Conseil Départemental de Loir-et-Cher, en remerciements pour les soutiens apportés à la commune, pour les actions menées en faveur des communes rurales grâce à la Dotation de Solidarité Rurale. Un verre de l'amitié a été partagé avec le public et les élus.

FESTIVAL BD BOUM A L'ÉCOLE DE MONTEAUX 16 octobre

Effervescence . . . ce jour, car la classe de Mme Alvès a été choisie au jury du festival BD BOUM de Blois ! En présence de la Ligue de l'Enseignement, elle a fait voter ses élèves munis de leur carte d'électeur comme les adultes et a organisé le dépouillement, pour faire arbitrer entre 4 bandes dessinées, dont celle qui recevra le Prix de l'Enseignement BD BOUM 2017. Malgré le résultat porté sur le tableau, la directrice a demandé à chaque enfant de garder le secret jusqu'au samedi 25 novembre suivant. Tout le monde a été invité à Blois !



COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE ET DE LA PAIX 11 nov

Pour le 99^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, la cérémonie a permis au maire de remercier tous les participants et les enfants des écoles, puis de rappeler la chronologie de l'année 1917, avec la mobilisation pour une « guerre intégrale » par Georges Clémenceau. La cérémonie a donné l'occasion à chacun de mesurer le prix des destructions et des pertes humaines et de se recueillir à l'appel des monthéobaldiens morts pour la France. Pierre Boulay a été



décoré par le lieutenant-colonel Ombredane, représentant le délégué militaire départemental, de la médaille du titre de la reconnaissance de la Nation, avec agrafe « Afrique du Nord ». Pour clore, le conseil municipal a invité l'ensemble de la population à partager le vin d'honneur.



Photo histoire.fr



Mme Cécile Rol-Tanguy décorée de la GRAND'CROIX dans l'Ordre national

La Commune de Monteaux a été particulièrement touchée de l'élévation à la dignité de Grand' Croix dans l'Ordre national du Mérite de Cécile Rol-Tanguy. Le Maire et les conseillers municipaux lui renouvellent leurs plus vives félicitations. (Décret du 18 novembre 2017, JO de la République Française du 21 novembre 2017).

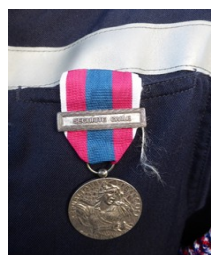
SAINTE BARBE INTERCOMMUNALE 25 novembre

PLÉAIDE DE DÉCORÉS

A 16 heures, sur la place de l'Écrevissière à Onzain, s'est déroulée la traditionnelle Sainte Barbe, avec revue des personnels et des matériels par les élus

départementaux du canton et les maires du secteur d'Onzain, allocutions et remise de nombreuses médailles et promotions de grade.

Pour clôturer cette belle cérémonie, un verre de l'amitié a été offert dans le centre de secours de Veuzain-sur-Loire en présence des cadets au grand complet.



MARCHÉ DE NOËL 9 décembre



Cette année à l'initiative de l'ACAM, de l'APE et de la Marpa, le marché de Noël a quitté le centre bourg pour s'installer sur la place entre l'église et la maison de retraite. Les exposants étaient nombreux et diversifiés et les visiteurs ont pu faire leurs emplettes en vue de Noël ou se restaurer à bon compte. Ouvert dès le matin, les chalands ont fait le tour des stands en prenant leur temps. L'après-midi, ce fut le tour de la MARPA d'ouvrir sa vaste salle après le déjeuner des résidents, de nombreux exposants, dont les créations «*maison*» de l'atelier loisirs de la Marpa, étendaient les choix des visiteurs aux produits locaux. Un atelier jeux de société, animé par l'APE, permettait aux enfants de se divertir et aux parents de commander les boîtes choisies.



Les enfants ont offert, par leurs chants, un joli concert et par leurs danses un agréable spectacle en attendant la venue du Père Noël. Désormais, la permanence du marché semble assurée et cette deuxième édition dédiée aux fêtes de fin d'année a montré à tous la nécessité de poursuivre.



EN 2018 LE COMICE AGRICOLE D'AGGLOPOLYS à Candé s/B



La commune de Monteaux, en tant que collectivité territoriale participante, sera présente au Comice Agricole de Candé **des 16 et 17 juin 2018.**

Elle apportera son appui technique en prêtant notamment du matériel collectif. Le comice sera une grande fête du monde rural, avec un carrefour technique de l'agriculture d'aujourd'hui, un trait d'union entre la ville et la campagne, une **ferme pédagogique** avec un large panel d'animaux, une vitrine de la diversité du monde rural et un **marché gourmand**. Prenez date et **venez nombreux** participer à ces journées festives, rares et instructives.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

HUGER Cali le 1 janvier
RAGE Juline le 17 juin
LEVEAU Albin le 13 décembre



MARIAGE :

MENEZES THEODORO Alexandre et
SERMENT Colette
le 23 septembre



DÉCÈS :

PROUST Annabelle le 24 juin
DUROS René le 21 juillet
CUILLERE Simone Veuve REBOUSSIN le 03 septembre
DELEPINE José le 15 septembre
LE FLOCH Adèle Épouse LEGUEN le 20 septembre



LE CENTRE DE SECOURS MONTEAUX-MESLAND 18/112

Le centre de secours de Monteaux – Mesland est opérationnel comme centre de secours de première intervention. Avec un effectif de 13 sapeurs-pompiers, ce centre a réalisé en 2017 un total de 77 interventions réparties sur les communes de Monteaux, Mesland et Veuves. L'effectif devrait s'étoffer avec l'arrivée prochaine de nouvelles recrues en juillet.

Recrutement :

Deux périodes de recrutement ont lieu chaque année en mars et octobre. Si vous souhaitez nous rejoindre contactez le lieutenant Hervé VERON ou le sergent Eric BIZIEUX.

En ce début d'année 2018, la famille des sapeurs-pompiers est endeuillée avec la disparition d'un soldat du feu en Savoie et de deux autres dans le Nord et à Paris, lors d'opération de sauvetage ou d'extinction. Nous nous associons à la tristesse de leurs proches.

Pour les formations

le 12 mai 2017, les 24 élèves de la classe de CM2 ont reçu la formation APS (Apprendre à Porter Secours).

En juillet, deux formations aux gestes qui sauvent ont été enseignées.

En octobre, deux formations PS1 (Premier Secours Civique de niveau 1) ont également été effectuées au centre de secours.

Nous vous remercions de la reconnaissance que vous nous montrez, notamment dans le cadre de l'offrande des calendriers, de votre participation à nos manifestations et aux activités que nous vous proposons. Nous vous adressons tous nos vœux de santé, de joie et de réussite pour 2018.

Lieutenant Hervé VERON



Formation gratuite aux gestes qui sauvent et à l'utilisation du défibrillateurs.

Samedi 26 mai et
Samedi 23 juin 2018
De 9h00 à 12h00

S'inscrire auprès du chef de centre au
06.11.91.37.47



L'ensemble des sapeurs pompiers de Loir et Cher ont à partir de cette année l'honneur de porter la fourragère



LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

LE COMITÉ DES FÊTES

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes a lieu chaque année le 2ème vendredi du mois de Décembre. Nous nous sommes donc réunis le vendredi 8 décembre à la Salle Associative de Monteaux. Ce fut le moment de faire le bilan des manifestations de l'année écoulée et de présenter le calendrier pour l'année 2018.

Chaque année, un tiers des membres du Conseil d'Administration est à renouveler. Cette année, après de nombreuses années parmi nous Sylvie Choplet n'a pas souhaité renouveler sa candidature au Conseil d'Administration, elle restera malgré tout adhérente au Comité des Fêtes. Nous la remercions pour le temps qu'elle a consacré à nos activités et sommes heureux d'accueillir un nouveau candidat : Alain Guertin, déjà adhérent actif au sein de notre association.

Le nouveau Conseil d'Administration est donc composé de :

Jean-Claude MORON Président, Monique ADOUT Vice-Présidente,

Aline PARDESSUS Trésorière, Catherine BETHINGER Trésorière adjointe

Véronique COUETTE Secrétaire, Marie MARCHAND Secrétaire adjointe

Alain GUERTIN, Xavier GRIGNON, Bruno LEROUX, Patrice LEVEAU, Christian PALKOWSKI et

Marie-Françoise POTRONNAT

A l'issue de la réunion, un repas est offert aux membres adhérents ou bénévoles qui ont été actifs tout au long de l'année, permettant la réussite de nos manifestations.

L'année 2018

Au cours de l'année, vous pourrez participer :

- Au concours de belote, le samedi 17 mars,
- A la rando VTT le 8 avril,
- Au rallye vélo le dimanche 17 juin,
- A la brocante vide-greniers le dimanche 2 septembre



Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux membres, aussi, si l'animation de notre commune vous intéresse, venez nous rejoindre !

Pour cela, contactez un membre de votre connaissance et venez participer à l'organisation de la manifestation qui vous intéresse.

Nous vous souhaitons une excellente année 2018 et

vous disons à bientôt. Toute l'équipe du Comité des Fêtes

LA COULEUR DU TEMPS

L'Atelier de dessin et aquarelle botanique à Monteaux

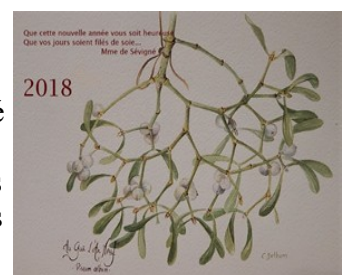
Salle de réunion de la Mairie (ancienne classe) Rue de l'Abbé Pilté.

Atelier du Mardi (un mardi par mois de 15h à 18h). Cotisation à l'association 20 € ; matériel prêté pour les débutants, renseignements : Catherine Delhom, 02 54 70 26 96 et 06 81 91 51 15

www.catherinedelhom.com.

Nous avons entamé le mardi **10 Octobre 2017** l'année "scolaire" dans la détente, la joie et la bonne humeur, avec la reprise des ateliers de dessin et aquarelle botanique salle des réunions, dont le thème était un sujet d'automne.

La séance de dessin et aquarelle botanique de Décembre 2017 avait pour thème le gui, grâce au vent violent qui en a fait tomber de nombreuses branches. "Au gui l'an neuf" est une plante parasite des pommiers, peupliers... qui devrait être enlevé régulièrement selon le code rural. La boule de gui est implantée dans l'arbre par un pied unique. C'est une plante mâle et femelle à la fois, qui est pollinisée par les insectes, et dont les grains sont appréciés de certains oiseaux: mésanges, fauvettes etc...C'est une plante parasite qui "use" l'arbre, et meurt en même temps que lui.



L'ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

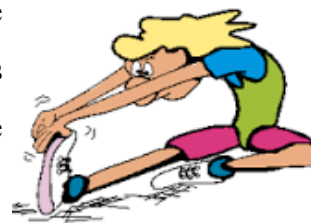
LA GYM : la création du cours de SH'BAM en septembre 2017 a vu arriver de nouvelles adhérentes.

Nos effectifs sont actuellement de 80 personnes résidant Monteaux et les communes avoisinantes.

William anime toujours nos cours du jeudi (gym et Sh'Bam) et Dominique continue d'assurer bénévolement celui du mardi.

Les horaires n'ont pas changé :

Vous pouvez trouver sur le site de la commune des informations complémentaires



Sh'BAM Jeudi de 18 h 50 à 19 h 55

GYM Mardi de 19 h à 20 h00

Jeudi de 18 h à 18 h 50



LA RANDONNÉE « La Monthéobaldienne »

Nous avons organisé notre 23^è randonnée pédestre le 3 décembre 2017.

Malgré un ciel nuageux et une grande fraîcheur, l'association a accueilli 172 randonneurs qui ont découvert de nouveaux parcours entre Monteaux et Mesland. Le boudin grillé et le vin chaud traditionnels leur ont permis de se réchauffer un peu.

Merci à Christophe MARPAULT de nous prêter son hangar et à tous ceux qui participent (adhérents ou bénévoles) à la réussite de cette animation.

SOIRÉE DANSANTE

La soirée dansante organisée le 15 octobre 2017 et animée par SARROLA a été très appréciée. Merci encore à tous ceux qui ont aidé à la réussite de cette soirée.



L'ACAM (Association des Commerçants et Artisans de Monteaux)

L'Association des Commerçants et Artisans de Monteaux (ACAM)

L'ACAM, créée en début d'année 2016 rassemble en ce début d'année 16 adhérents situés sur la commune. Le but de cette association est d'animer le centre bourg et de développer les activités commerciales et artisanales présentes à Monteaux.

L'association a animé et organisé deux manifestations au cours de l'année 2017 ainsi que deux tombolas dont une gratuite. **Le 21 juin la fête de la musique**, organisée square du Lieutenant Ancel, a rassemblé une population importante venue se divertir au spectacle de danse orchestré par Herminé Buisine, entourée des enfants de l'école et au concert musicale du groupe MIDALAIN.

Le 9 décembre, le marché de Noël a été réalisé avec l'association des parents d'élèves et la MARPA sur la place à l'arrière de l'église de Monteaux. Avec une vingtaine d'exposants et sous une météo clémente, chacun des visiteurs a apprécié cette journée qui s'est close par un lâcher de lanternes.

Nous remercions tous ceux qui ont participé à ces manifestations et nous vous invitons à profiter des produits de qualité proposés par nos commerçants et artisans.

L'initiative des bons de 10€ offerts par la municipalité doit vous inciter à faire travailler nos commerces dans la durée. Un village est attractif dès lors que des commerces sont présents, la photographie actuelle ne sera certainement plus la même dans quelques années, il nous faut dès maintenant réfléchir collectivement et sur le long terme à cette problématique.



L'ACAM Suite

Composition du bureau de l'ACAM

Président: Hervé VERON Vice-Président : Frédéric PIRONNEAU

Trésorière: Christine LECLERC Trésorière adjointe: Corinne RAGE

Secrétaire: Manuel GRANDCHAMP

Manifestations 2018

Quinzaine commerciale du muguet 28 avril-12 mai

Fête de la musique 21 juin

Décembre marché de Noël en association avec la Marpa et l'APE

L'ensemble des commerçants et artisans de Monteaux vous adressent tous leurs vœux de joie, de santé, de bonheur et de réussite pour 2018.

Le Président Hervé VERON

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

L'Association des Parents d'Elèves Mesland, Monteaux, Veuves est constituée d'une vingtaine de parents d'élèves.

L'année passée, nous avons organisé un Loto, tenu une buvette à Noël, un Carnaval sur les thèmes de l'air et du cirque, une Kermesse, un Loto et un marché de Noël...

Pour l'année 2016-2017 nous avons donné aux écoles 4821€ qui ont permis de financer une partie de l'étoile cyclo pour la classe CM1 et CM2, le projet cirque des classes de maternelle et les sorties scolaires.

Pour l'année 2017-2018 nous avons donné aux écoles 3000€.

Voici le nouveau bureau pour l'année 2016-2017 :

Présidente: Messaline Mothron Leveau

Vice Président: Vanessa Barrier

Trésorière: Stéphanie Lebeaupin

Secrétaire: Aurélie Boyer

Trésorière adjointe: Caroline Debu

Secrétaire adjointe: Laetitia Nadou

Secrétaire adjointe: Séverine Hétté

En 2018, nous organiserons:

- Carnaval dimanche 18 mars à Monteaux
- Randonnée de Pâques avec chasse aux oeufs
- Vente de crêpes au marché des Vikings à Veuves
- Kermesse samedi 23 juin à Mesland
- Loto dimanche 25 novembre à Mesland
- Marché de Noël en décembre à Monteaux
- Vente de brioches en mai



Nous remercions infiniment les parents, les instituteurs, le SIVOS, les comités des fêtes, les mairies et les amis musiciens qui nous aident toute l'année sans qui tout cela serait impossible.

Nous vous souhaitons une bonne année 2018

L'Amicale poursuivra comme en 2017 ses activités sur Monteaux et Mesland.

En 2017, le thème de notre soirée dansante, réussie, était « L'Orientalisme ».

Cette année, nous vous invitons à venir nombreux le **3 mars 2018** participer à cette animation

Participations aux cérémonies 2018 :

8 mai cérémonie de la capitulation nazie, à Monteaux, puis Mesland

14 juillet, cérémonies dans les deux communes. 11 novembre, cérémonies dans les deux communes.

24 novembre, cérémonie intercommunale de la St Barbe à Valloire (commune déléguée de Chouzy/Cisse)



LA MARPA

La MARPA, Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie, régie par les dispositions de la loi 1901 sur les associations, est une maison où vivent 22 personnes âgées. Huit salariées y travaillent. Dans le cadre d'un projet « préservation de l'autonomie », financé par la CARSAT et le Conseil Départemental, se sont déroulées, tout au long de l'année 2017, de nombreuses activités. Toutes les semaines ont lieu : deux ateliers gymnastiques (Siel bleu et EPGV), un atelier mémoire (Odysée), un atelier créatif animé par Mado bénévole à la MARPA. Une fois par mois, l'association « parenthèse » est présente pour un atelier bien-être. Un loto gratuit mensuel est organisé par deux bénévoles, pour les résidents.

A la MARPA, c'est aussi :

*Le 15 septembre 2017,
une sortie pour un déjeuner
croisière sur la Bélandre*



Maison d'Accueil et de Résidence
Pour l'Autonomie
14 rue de l'Abbé Pilté 41150
MONTEAUX

Tél: 02 54 70 25 18 Fax : 02 54 70 27 38

Courriel : contact@marpa-monteaux.fr

La venue d'artistes :

chorale, danse country, chanson, piano ...

Le 17 novembre 2017, la chorale « Il était une voix »



AG du 8 septembre 2017



SOCIÉTÉ DE CHASSE DE MONTEAUX-VEUVES



La Société de Chasse regroupe une trentaine de sociétaires (résidents de Monteaux ou Veuves) et une dizaine d'actionnaires. Ceux-ci peuvent pratiquer leur loisir chaque dimanche et jour férié durant la période légale d'ouverture de la chasse.

A travers les battues, en coordination avec les agriculteurs, les chasseurs régulent les populations de nuisibles (sangliers, renards).

Cette année, la Société de chasse a investi pour la sécurité en installant 1 km de grillage le long de la voie ferrée à Veuves. Ainsi les battues organisées dans ce secteur pour lutter contre les dégâts principalement de sangliers dans les récoltes ne mettent pas les chiens en danger, leur empêchant l'accès aux rails et à la D952.

En ayant intégré le plan de chasse faisans, ils veillent également à la réintroduction de faisans de souche sauvage en milieu naturel.

En cas de constat de pratiques douteuses, nous vous engageons vivement à contacter directement les Gardes Nationaux au : 02.54.79.81.79



Chaque année, deux événements permettent à tous, chasseurs et non chasseurs de se retrouver :

Le Comptage de Perdrix, le 2ème dimanche de Mars : Si vous aimez la nature et si vous aimez marcher, venez nous rejoindre pour cette matinée conviviale. Un ravitaillement en milieu de matinée est offert à tous les participants.

Le repas dansant à la mi-novembre à la Salle



Associative. Chaque année la Société de Chasse organise un repas dansant. Du gibier vous sera proposé au menu, et cette année l'animation musicale était assurée par Didier LEVY qui nous a fait danser sur un répertoire varié.

Tous les membres du bureau et moi-même, vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2018.

Benoit MACIA

INFORMATION AUX ASSOCIATIONS

Le comité de rédaction du Bulletin d'informations municipales rappelle que pour la fin de chaque année, les communications des associations doivent lui parvenir en Mairie (texte et si possible photos des activités de façon dématérialisée) pour le **15 décembre, date de rigueur**, à défaut, les informations ne pourront être publiées dans les délais souhaités. Merci d'avance pour votre compréhension.

Le Relais Assistantes Maternelles

Un service gratuit mis en place par les communes d'Onzain, Chaumont-sur-Loire, Chouzy-sur-Cisse, Coulanges, Monteaux, Mesland et Seillac, soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales de Loir-et-Cher.

Pour les personnes désirant devenir assistant(e) maternel(le), le R.A.M. est là pour répondre à vos questions

L'assistant(e) maternel(le) est une personne, homme ou femme, qui accueille à son domicile, contre rémunération un ou des enfants de moins de 6 ans.

L'agrément est délivré par le Conseil Départemental. Il assure aussi la formation, l'accompagnement et le contrôle des assistants(es) maternels(les).

Le RAM peut apporter son soutien aux assistants(es) maternels(les) au quotidien pour l'information aux droits et devoirs, contrat de travail, aux activités permettant le développement des enfants...

Pour les parents et futurs parents, le R.A.M. est là pour répondre à vos questions !

- Quel mode de garde ? Quelles questions posées à l'assistante maternelle ?
- A quelles aides ai-je droit lorsque je confie mon enfant ? Quelles sont les démarches pour faire garder mon enfant ?
- Comment remplir un contrat de travail ? Quelle rémunération pour mon salarié ? Comment calculer les congés payés ?

Pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou de leur garde à domicile, le R.A.M. pour découvrir !

- Séances Bébé lecteur • Intervenant musical • Atelier motricité
- Visite à la ferme, aux jardins du château de Chaumont, à la maison de retraite...
- Spectacle et fête de Noël

Permanences : LUNDI (13h à 17h) - JEUDI (13h à 17h) - VENDREDI (13h à 16h)

Coordonnées : Relais Assistants Maternels, 3, Impasse Camille Diard, 41150 ONZAIN

Tél. : 02-54-20-89-85 - petiteenfance@onzain.fr



Halte Garderie LA CAPUCINE,

Un lieu adapté : Lieu d'accueil destiné aux familles qui souhaitent faire garder leurs jeunes enfants de 2 mois ½ à 4 ans quelques heures par semaines.

Une équipe qualifiée : Deux éducatrices de jeunes enfants ; une animatrice titulaire du CAP Petite enfance

L'accent est mis sur l'accueil du tout-petit et le dialogue avec sa famille, essentiels lors des premières séparations.

Des activités diversifiées

- Jeux corporels : parcours de motricité, rondes, piscine à balles ...
- Jeux sensoriels : éveil musical, manipulation autour de la matière ...
- Jeux de langage : comptines, lecture d'albums ...
- Activités manuelles : peinture, pâte à modeler ...

Les tarifs : Le prix de l'heure est défini en fonction des revenus des parents. Maximum de 2.92 € de l'heure (Régime général et MSA).

Les Horaires : LUNDI, MARDI, JEUDI de 9H à 17H en journée continue ou à l'heure.

Coordonnées : Halte Garderie LA CAPUCINE, 3, Impasse Camille Diard, 41150 ONZAIN

Tél. : 02-54-20-88-40 - petiteenfance@onzain.fr

Liste des assistantes maternelles agréées sur la commune de Monteaux

• DEVEMY	Stéphanie	21 rue de la Janverie	06 26 11 10 73
• MAHOUDEAU	Stéphanie	62 rue de la Fontaine	02 54 70 26 61
• FOSSEY	Florence	12 rue saint Denis	06 68 35 31 41



1940 : la vie bouleversée de Tamara LIGNIER

Pour les anciens du village, la vie a été dure au travail et pénible pendant la seconde guerre mondiale, mais leur existence a plutôt suivi le long fleuve Loire, sauf un exode douloureux.

Avec Tamara Lignier, rien de semblable car ses pérégrinations atypiques au cours de sa vie, mériteraient selon son petit fils, la rédaction d'un roman, voire la réalisation d'un film.

Tamara est née en Ukraine, en 1922, à Karkov (en russe) et désormais Kharkiv (en ukrainien), deuxième plus grande ville d'Ukraine et capitale administrative de la région.

Elle a eu le malheur de perdre à 5 ans ses parents et a connu la vraie famine jusqu'en 1932 à la suite de la création des kolkhozes.

Son lieu de naissance est déjà entré dans l'Histoire de l'Europe et en raison des violents combats de la guerre 1939-1945, cette ville a aussi profondément bouleversé la vie des jeunes.

Kharkov, qui fut la capitale de la République socialiste soviétique d'Ukraine de 1917 à 1934, ne change pas moins de quatre fois de mains lors de la Seconde Guerre mondiale.

Prise à la première bataille de Kharkov par les troupes allemandes le 25 octobre 1941, elles l'évacuent une première fois le 15 février 1943 à la suite de leur défaite à Stalingrad, puis la reprennent le 14 mars 1943 dans la nuit, après plusieurs jours de combats urbains et la quittent définitivement dans la nuit du 22 au 23 août 1943.

L'occupation allemande est marquée par de nombreux crimes de guerre, comme la pendaison de civils ou le massacre de centaines de militaires blessés dans un hôpital de la ville par la division *Leibstandarte SS Adolf Hitler*.

A 20 ans, en 1942, les militaires nazis l'expédient dans une ferme allemande en Forêt Noire, dans le Land de Bade-Wurtemberg, au Sud-Ouest de l'Allemagne. Pendant sa captivité, elle rencontre un français, Gabriel, prisonnier de guerre dans une usine de précision, qui à sa libération l'emmène en France.

Ce fut une vraie chance pour Tamara car les armées soviétiques rapatriaient en Russie leurs nationaux, et ceux-ci devaient pendant 4 ans être internés dans des camps de rééducation en Sibérie, pour « *se désintoxiquer de la culture occidentale* ».

En 1945, ils s'installent à Paris et malheureusement apprennent que sa meilleure amie est décédée dans l'un de ces camps dirigés par la police politique.

De leur mariage naîtra le seul enfant de Tamara, Raymond.

Elle a tenu un kiosque à journaux place Clichy à Paris pendant dix ans, et lui livrait les journaux de la presse parisienne.

Puis restée seule avec son fils, elle retrouvera du travail dans la cantine du groupe Sanogyl grâce aux amitiés russes, elle ne refusera jamais le travail et a toujours su s'en procurer.

En 1965, à 43 ans elle rencontre « *l'homme de sa vie* », et épouse Stely Lignier pour vivre, « *un demi-siècle de bonheur* ».

Après sa retraite en 1990, ils s'installent à Monteaux, à la Grivelière, jusqu'à son décès en 2015.

Elle décide alors de rejoindre en novembre 2015, la maison de retraite MARPA de Monteaux, pour se retrouver moins seule.

Remerciements à Jean-Pierre Gleyen (petit -fils). Propos recueillis par Jean-Louis Rois.

CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE 14/18

CENTENAIRE DE 1914 – 1918 : L'Armistice du 11 novembre 1918

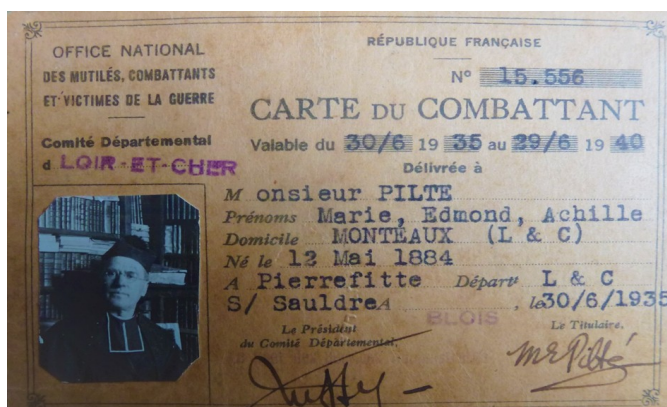
Suite à la mobilisation générale en France, le 2 août 1914, près de 3 800 000 hommes âgés de 21 à 45 ans furent incorporés dans l'armée active. Laissant famille, domicile et métier, ces civils après une formation au combat de ligne furent, les jours suivants, conduits en trains sur les zones de combat. Muni d'un équipement sommaire, identique au paquetage de 1870, chaque soldat français, surnommé « Poilu », intégra son régiment sur le front et connut alors le rude quotidien de la course à la mer vers Ypres, des attaques massives et très meurtrières, puis la guerre des tranchées. Confinés dans des labyrinthes boueux, les Poilus combattirent face à l'ennemi, attaquant sous les bombardements et les tirs nourris de l'ennemi. Cette guerre de position menée avec de nouvelles armes redoutables : tir d'artillerie, gaz toxiques, lance-flammes, mitrailleuses, généra les batailles les plus meurtrières de l'histoire de l'humanité. Les intempéries, les privations, la maigre ration alimentaire, la mauvaise hygiène, la vermine, la peur de mourir, pesèrent au fil de la guerre, sur le moral des hommes générant des récits très poignants. Pendant quatre ans, 8,5 millions de français mobilisés connurent ainsi l'horreur du front, parmi eux, 1,5 million y laissèrent la vie et 3 millions furent blessés.

Le 11 novembre prenait fin la 1^{ère} Guerre mondiale par la proclamation de l'armistice signée dans la forêt de Compiègne à Rethondes (Oise) dans le wagon de commandement de Foch, au milieu d'une clairière. La fin des combats est signée, et normalement toutes les armes devaient se taire à 11 heures. A cette heure, toutes les cloches se sont mises à sonner pour annoncer la Victoire . . . moment d'intense émotion pour tous. La fin de la guerre ne sera entérinée qu'avec la signature du traité de Versailles.

Depuis cent ans, le 11 novembre est le jour choisi pour célébrer le fin de la Première Guerre Mondiale en Europe de l'Ouest, le retour à la paix et surtout rendre hommage à tous les combattants, français et alliés, morts entre 1914 et 1918. La commémoration de l'Armistice du 11 novembre est un jour férié, qui est devenue depuis 1962 la journée d'hommage à tous les Morts pour la France, quel que soit le conflit.

Ce 11 novembre 2018, sera célébré le centenaire de l'armistice, en souvenir de tous ceux qui ont combattu. La France désireuse de montrer que la PAIX est le bien le plus précieux réunira les 80 chefs d'Etat et de gouvernements représentant les pays belligérants, en leur demandant de se souvenir de leurs responsabilités.

La commune entend, de son côté, marquer cet anniversaire avec solennité.



TARIFS INCHANGÉS DE LA SALLE ASSOCIATIVE



LOCATION SELON DISPONIBILITÉ	PÉRIODE	CONDITIONS	COMMUNE 50 % la 1 ^{ère} loc. 75 % la 2 ^{ème} loc. 100 % les suivantes	ASSOCIATIONS LOCALES Gratuite la 1 ^{ère} loc. 50% les suivantes	HORS COMMUNE
WEEK-END (2 jours)	Du samedi au dimanche	remise des clefs le vendredi 16h00 et restitution le lundi 11h00	Grande salle : 550.00 € Points chauds : 50.00 € Petite salle : 75.00 €	Grande salle : 550.00 € Points chauds : 50.00 € Petite salle : 75.00 €	Grande salle : 550.00 € Points chauds : 50.00 € Petite salle : 75.00 €
WEEK-END ET JOUR FERIE (3 jours)	Du samedi au lundi ou du vendredi au dimanche	remise des clefs la veille à 16h00 et restitution suivant le cas le lendemain à 10h00	Grande salle : 700.00 € Points chauds : 75.00 € Petite salle : 75.00 €	Grande salle : 700.00 € Points chauds : 75.00 € Petite salle : 75.00 €	Grande salle : 700.00 € Points chauds : 75.00 € Petite salle : 75.00 €
UN JOUR	Samedi ou Dimanche	remise des clefs le vendredi 16h00 et restitution le lundi ou le dimanche à 10h00	Grande salle : 300.00 € Points chauds : 30.00 € Petite salle : 75.00 €	Grande salle : 300.00 € Points chauds : 30.00 € Petite salle : 75.00 €	Grande salle : 300.00 € Points chauds : 30.00 € Petite salle : 75.00 €
UN JOUR DE LA SEMAINE	Lundi au Jeudi	remise des clefs la veille à 16h00	Grande salle : 150.00 € Petite salle : 75.00 €	Grande salle : 150.00 € Petite salle : 75.00 €	Grande salle : 150.00 € Petite salle : 75.00 €
VIN D'HONNEUR Ou ½ journée	6h00	remise des clefs la veille à 16h00	Grande salle : 100.00 €	Grande salle : 100.00 €	Grande salle : 100.00 €
CAUTION	TOUTES PERIODES		1000.00 €	1000.00 €	1000.00 €

IMPORTANT : l'utilisation des points chauds de l'office ne bénéficie ni de gratuité, ni de réduction.

SALLE DE RÉUNION ABBÉ PILTÉ entrée parking



LOCATION SELON DISPONIBILITÉ	TARIFS	CONDITIONS CAUTION	HABITANTS de la COMMUNE	ASSOCIATIONS LOCALES SALLE DE RÉUNION	HORS COMMUNE TARIF NORMAL
24 HEURES	70€	500€	50 % la 1 ^{ère} loc.	SALLE DE RÉUNION EXCLUSIVEMENT	TARIF NORMAL
48 HEURES	120€	500€	et		
3 JOURS	150€	500€	100 % les suivantes		

INFOS PRATIQUES

L'URGENCE:

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE 119

Centre Hospitalier Tous services *Mail Pierre Charlot BLOIS* 02 54 55 66 33

EDF Dépannage Electricité ERDF/ENEDIS 08 11 01 02 12

GDF Dépannage Gaz ENGIE 09 69 36 35 34

Gendarmerie / Police 17

Pompiers 18/112

SAMU 15

SIDA INFO SERVICE 0 800 840 800

SOS DROGUE ALCOOL TABAC INFO 0 800 231 313

SERVICES :

VIOLENCES FEMMES INFO 3919

DEPISTAGE CANCER ET ALZHEIMER 02.54.43.67.26

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES:

Mairie mairie.monteaux@wanadoo.fr 02 54 70 22 28

Ecole maternelle *Grande Rue MESLAND* 02 54 70 21 84

Ecole primaire *48 rue de la Vallée* 02 54 70 21 61

Site de Monteaux monteaux.fr

Collège J. Crocheton *17 rue de Touraine Onzain* 02 54 20 70 21

SIVOS -Mesland-Monteaux-Veuves 02 54 70 29 13

50 rue de la vallée

LES SERVICES:

L'Agence Postale Communale *2 rue St-Denis* 02 54 70 25 51

Centre des Finances Publiques (Blois) 02 54 55 70 80

Presbytère du secteur paroissial (Onzain) 02 54 20 70 75

Halte garderie « La capucine » Onzain 03 54 20 88 40

MARPA Pierre Fouquet Hatevilain 02 54 70 25 18

Salle de Réunion 3 rue Abbé Pilté 02 54 70 22 28

Salle Associative Rte de la Michollerie 02 54 70 22 28

LES PRODUCTEURS LOCAUX:

Pironneau EARL [Frédéric Pironneau](#) 02 54 70 23 75

LES ARTISANS-COMMERCANTS:

Boucherie/C Traiteur [Emmanuel Girouard](#) 02 47 29 50 20

Boulangerie [Christophe et Edith Debenne](#) 02 54 70 24 39

Café Presse Tabac, [Alain Binet](#) 02 54 70 22 06

Épicerie, [Christine Leclerc](#) 02 54 70 21 49

Monteaux coiffure [Corinne Rage](#) 02 54 79.42.20

Coiffure à domicile [Magali Moncuit](#) 02 54 70 28 11

Esthéticienne à domicile [Corinne Daburon](#) 06 23 48 36 77

Terrassement, maçonnerie [Benoît Macia](#) 06 32 57 57 10

Menuiserie fenêtrier [Franck Palin](#) 06 84 14 78 60

Charpente - couverture-Ossature bois 06 04 49 34 58

[Guillaume Alix](#)

Graphiste publicitaire [Aude Marie Brèche](#) 06 20 14 81 63

David Carrelage [Frédéric David](#) 02 54 46 11 86

Plomberie chauffage [Jean-Michel Régnard](#) 02 54 70 24 78

Cabinet conseil prévention [Hervé Véron](#) 06 11 91 37 47

Conseil en stratégies patrimoniales [Jérémy Blanc](#) 06 72 82 46 70

Electricité [Alain Florance](#) 06 80 85 33 35

Plomberie [Katia Mahoudeau](#) 06 82 29 38 36

Architecte [Pierre Noailly](#) 02 54 70 26 28

GITES ET CHAMBRES D'HOTES:

Clos de la Briderie [François Girault](#) 02 54 70 28 89

Clos de la Janverie [Gordian de Galliffet](#) 02.54.70.25.99

Au cœur du bien être [Manuel Grandchamp](#) 06 09 94 15 28

À la Colombe [René Villain](#) 06 16 35 03 92

Le Trotteur [Véronique Blin](#) « la Michollerie » 02 54 70 22 57

Le Moulin de Pansel [Pascal Henault](#) 02 54 70 23 16

Les Bocages [Jérémy Kolbé](#) 09 50 33 20 52

Madame [Odile Bonami](#) 06 03 21 37 00

Médiathèque Onzain/Agglopolys



Ludothèque

Impasse Camille

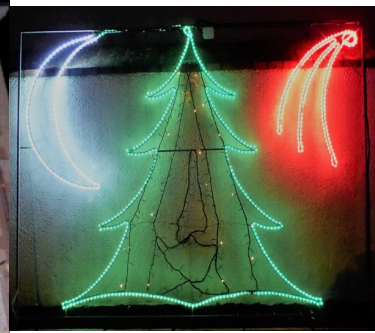
Diard –Onzain

Jours et horaires d'ouverture :

Mercredi de 9h30 à 11h30

Samedi de 9h30 à 12h30





BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

MONTEAUX N°15



Bienvenue **Monteaux**

Directeur de la publication Yves Lehouelleur
Maire de Monteaux

Téléphone : 02 54 70 22 28
Télécopie : 0254702641
Messagerie : mairie.monteaux@wanadoo.fr
Site : monteaux.fr